

Catégorisation des absences Covid-19

Dans le cadre de la préparation de la paie en cette période inédite, vous trouverez ci-dessous quelques conseils issus d'échanges avec notre communauté de clients :

Nouvelles catégories d'absence à créer ⁽¹⁾	Absence rentrant dans le calcul de l'absentéisme :		
	Total	Compressible ⁽³⁾	Incompressible
AM Garde Enfant Covid-19	✓ Oui	✗ Non	✓ Oui
AM Confinement	✓ Oui	✗ Non	✓ Oui
Chom Tech Part Covid-19 ⁽²⁾	✗ Non	✗ Non	✗ Non

⁽¹⁾ Si votre SIRH/logiciel de paie ne vous permet pas de créer de nouvelles catégories d'absence rapidement, n'hésitez pas à "recycler" 3 motifs d'absence que vous n'utilisez jamais ou que très rarement (par exemple "cas force majeure", "service militaire", "congé scientifique") en documentant par écrit la correspondance avec les 3 catégories ci-dessus et la période concernée (au moins mars et avril 2020).

⁽²⁾ Les absences pour motif "Chom Tech Part – covid 19" **ne relèvent pas de l'absentéisme** – parce qu'il s'agit d'une décision liée à l'organisation du travail - et ne rentrent donc dans aucun calcul de taux d'absentéisme.

⁽³⁾ L'absentéisme compressible est celui sur lequel on peut agir.

Nous restons à votre disposition pour toute question concernant des situations particulières ou des cas spécifiques par mail ou par téléphone.

Votre relais :
Yannick LEFRANCOIS
Directeur Régional

y.lefrancois@gpa-initiatives.fr
06 22 88 15 77

GPA Initiatives
Gestion et Prévention de l'Absentéisme

18/20 rue Tronchet 69006 Lyon
04 28 29 84 91
<http://www.gpa-initiatives.fr>

